

# MARCHES EPHEMERES

Une marche éphémère est un « circuit permanent » à durée limitée.

La marche est fléchée au départ du point de rendez-vous.

La participation à ces marches est entièrement gratuite. Il est possible de réaliser ces parcours à la marche, marche nordique (avec bâtons) ou à la course. Les mesures sanitaires sont d'application (bulle de 4 personnes).

## Assurances

Extension d'assurance suite aux mesures imposées pour lutter contre le Covid-19 pour la pratique individuelle de la marche aux personnes de plus de 12 ans.

Cette marche « dite d'entraînement » seul ou à plusieurs marcheurs, permettra à se maintenir en forme et cela avec le respect de toutes les mesures de confinement/déconfinement

imposées par le Gouvernement, à la date de la marche. Cette extension d'assurance prendra fin lorsqu'il y aura un retour à la normale.

Lors d'un accident survenu depuis le domicile jusqu'à son retour lors d'une marche réalisée dans le cadre de la pratique individuelle, prendre (**immédiatement**) contact avec son responsable assurance club.

Il est demandé : une déclaration sur l'honneur de l'accidenté ainsi qu'une déclaration d'accident dûment complétée et signée par le responsable du club

## Les parcours disponibles

### Du 01 au 31 mars 2021 – HT 028 – Les Marcheurs de la Sylle

Circuits permanents 6<sup>ème</sup> organisation. Marche Corona d'hiver.

Circuits campagnards 8,2 km ; 16,2 km & 20,6 km

Départ place de Hoves.

Responsable : Alex Wautier – 0498/82.69.83 – [HT028@ffbmp.be](mailto:HT028@ffbmp.be)

### Du 01 au 31 mars 2021 – HT 075 – Mont Marche Tournai

Départ : Place (Eglise) de et à 7621 Lesdain

Distance : 7,5 et 12,5 km

Responsable : Frédéric Dupuche – 0474/57.90.54 – [HT075@ffbmp.be](mailto:HT075@ffbmp.be)

### Jusqu'au 31 mars 2021 – HT 069 – Les Randonneurs du Haut-Escout

Départ : Place (face à l'église) de et à 7640 Péronnes-lez-Antoing

Distance : 12,6 km

Responsable : Gérard Duret – 069/44.30.64 - 0494/58.54.75 – [HT069@ffbmp.be](mailto:HT069@ffbmp.be)

### Du 06 au 31 mars 2021 – HT 018 – Les Marcheurs du Val de Verne - Péruwelz

Nous proposons deux boucles au départ de la maison de la forêt de Bonsecours à partir du samedi 6 mars. Ces parcours resteront balisés tout le reste du mois de mars.

La 1<sup>ère</sup> boucle (8.5 et 21 km) fait le tour de Bonsecours en privilégiant les sentiers et les petits chemins hors du trafic. La 2<sup>e</sup> boucle (10 - 12,5 et 21 km) traverse la forêt pour aller à Bernissart où nous passons à côté du musée des Iguanodons et nous longeons le lac. Le balisage est réalisé avec nos flèches plastifiées jaunes et les bandes autocollantes rouges. En forêt, pour l'aller nous suivons le balisage des SGR (rouge et blanc et Jaune et rouge). Pour le retour, nous suivons le balisage permanent numéroté 30. Tout cela est commenté sur des panneaux explicatifs à chaque changement de type de balisage. (Il est en effet interdit de poser un balisage en forêt pour une durée de trois semaines)

Responsable : Bernard Séressia - 069/77.12.63 - 077/59.29.52 – [HT018@ffbmp.be](mailto:HT018@ffbmp.be)

## Du 13 au 21 mars 2021 – LG 015 – Les Compagnons de Saint-Hubert

Malheureusement, pour la deuxième fois, nous devons avec regret annuler notre weekend de marche des 13 et 14 mars 2021.

Pour ne pas laisser ce weekend sans activité, nous avons pris la décision, et avec l'accord de la commune, de flécher une marche éphémère exclusivement sur le territoire de la commune d'Aubel.

Nous proposons à toute personne désirant de balader, 4 circuits de 6 – 8 – 13 et 21 kms tout autour et dans notre village.

Tout cela doit se faire en respectant les mesures sanitaires, pas d'inscription, pas de contrôle, pas de vente de boissons ni de nourriture.

Départ du parking du Hall Omnisport, chemin de la Kan à 4880 AUBEL, notre marche restera fléchée du 13 au 21 mars 2021.

Responsable : Jacqueline Lambrette – 0495/77.44.98 – [LG015@ffbmp.be](mailto:LG015@ffbmp.be)

## Du 01 au 30 avril 2021 – HT 060 – Le Roitelet

Parcours proposés :

au départ de Ladeuze, un circuit de 5 km, un circuit de 10 km et un circuit de 20 km ;

une partie du circuit peut se faire au départ de l'église de Vaudignies (village voisin) pour un 10 km.

Responsable : Pierre Brouillard – 069/68.95.60 – 0473/70.02.56 – [HT060@ffbmp.be](mailto:HT060@ffbmp.be)

## HT 029 - Les Sans-Soucis de Ghlin

Suite au refus par les autorités de nous donner l'autorisation de mettre en place des parcours éphémères fléchés, nous vous proposons des topoguides décrivant clairement des parcours permanents, mais non fléchés. Pas de danger de vous perdre : on vous prend par la main du début à la fin du circuit.

Avantages :

- Pas de fléchage
- Pas de défléchage (ni par nos soins, ni par les soins d'un mauvais plaisant)
- Pas d'autorisation à demander
- Circuit permanent au lieu d'éphémère.

Ces topoguides téléchargeables existent sous forme de fichiers PowerPoint, PDF et GPX, mais aussi sous forme de fichiers MP4 (vidéo-audio-topoguides).

Si vous téléchargez la version MP4 sur votre smartphone, il suffit de suivre les instructions vocales en regarder votre écran, qui affichera le chemin à suivre sur des cartes 3D assorties de photos de points de repères. Entre les étapes, vous mettez simplement la vidéo en pause.

Pour en savoir plus :

[https://sanssoucisghlin.wixsite.com/website?fbclid=IwAR3MZ\\_Sf2q9TGbJVlz5euDcwRX9JRLow76WI7nZa44iv4BOFHq7GBzRkEO8](https://sanssoucisghlin.wixsite.com/website?fbclid=IwAR3MZ_Sf2q9TGbJVlz5euDcwRX9JRLow76WI7nZa44iv4BOFHq7GBzRkEO8)

Responsable : Paul Campion – 0477/86.95.19 – [HT029@ffbmp.be](mailto:HT029@ffbmp.be)

## Balades fléchées dans la commune d'Esneux

[https://bottinesneux.be/index.php/lg083\\_balades-flechees-esneux/](https://bottinesneux.be/index.php/lg083_balades-flechees-esneux/)